

AVIS A LA POPULATION DE DRANCY

Madame le Maire de Drancy divise par 2 les œuvres sociales de son personnel.



Pendant un demi-siècle, le personnel de la ville, comme dans toutes les entreprises, a géré ses œuvres sociales. En 2016, **la municipalité a brusquement retiré tous les financements** du Comité d'Actions Sociales et Culturelles, (CASC) l'association loi 1901 qui assurait la gestion de ses œuvres au profit du personnel.

Depuis, la municipalité a passé un contrat avec « Plurelya » en lui laissant la charge de gérer les prestations à la place des salariés.

Deux ans plus tard, le constat d'échec de ce choix imposé par Madame le Maire au personnel est flagrant car les agents les plus modestes ne peuvent plus partir en vacances et les travailleurs pauvres de la ville ont perdu leur accès aux loisirs, à la culture et aux sports.

Les agents de la ville, qui œuvrent au quotidien pour vous apporter bien-être, en sont eux-mêmes privés.

La ville de Drancy avec ses 1845 employés est l'employeur majeur de notre territoire. Nombre de Drancéens sont employés directement ou indirectement. Si la Ville de Drancy était une entreprise privée, elle serait contrainte par le code du travail d'investir plus de 2% de sa masse salariale pour répondre aux besoins sociaux des employés.

- ✓ Depuis 2016, les agents de la ville doivent se contenter de 0,5% par an ; (1 % en 2015)
- ✓ De 2016 à 2018, toutes les prestations non utilisées sont de l'argent public perdu ; (120 000€ de vos impôts pendant cette période)

Nous n'avons pas l'habitude de vous interpeller directement :

Après avoir rempli massivement des pétitions, interpellé la municipalité et protesté par des actions de grève, **les agents de Drancy en appellent à vous pour voir rétablir leurs droits aux vacances pour tous et le rétablissement de leur capacité à définir eux-mêmes l'activité sociale, culturelle et sportive dont ils ont besoin avec des moyens dignes d'une ville de 77 000 habitants employant 1845 personnes.**

Je coche cette case pour arrêter ce gaspillage, afin de permettre aux agents de la Ville de Drancy de retrouver leurs droits.

Je renvoie ce tract à Madame le Maire ou le dépose dans la boîte aux lettres à l'adresse ci-dessous.

M E R C I